

DES ERGOTHÉRAPEUTES AU SERVICE DE L'HABITAT SENIOR


SCHOELCHER

Ville Amie des Aînés depuis 05-2015
Schoelcher - Martinique (972)
Fiche publiée le 30/11/2020



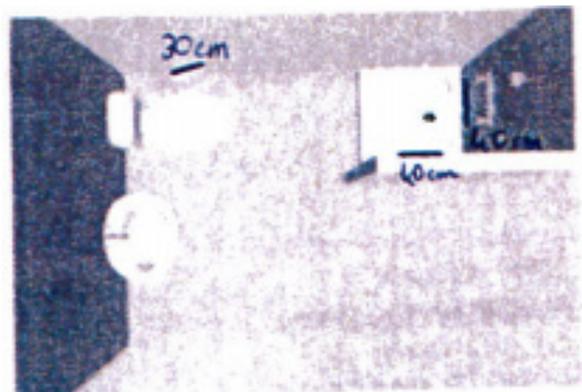
OBJECTIFS

Susciter la réflexion des personnes retraitées sur leur logement. Alerter sur les installations risquées ou dangereuses. Prévenir les accidents domestiques. Améliorer la sécurité et la qualité de vie des seniors à leurs domiciles. Proposer des solutions d'aménagement susceptibles d'éviter les chutes et de permettre le maintien à domicile.

PRATIQUE

Organiser des réunions d'informations et de prévention sur la thématique de l'habitat et du cadre de vie des personnes âgées. Élaborer un questionnaire pour évaluer les besoins. Réaliser une convention de prestation de service avec un ergothérapeute. Organiser les visites à domicile pour réaliser un diagnostic personnalisé. Faire un bilan avec des préconisations. Accompagner les bénéficiaires et faire un suivi.

Coût : 27 600€ pour 2018



Vue de dessus après
- barre d'appui

VIVRE CHEZ SOI LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

À la veille d'un immense baby boom, il faut prendre en considération les aménagements nécessaires dans le logement d'une personne âgée : enjamber une baignoire devient risqué, la perte de mobilité réduit les déplacements, sortir du lit pose de plus en plus de difficultés. Ainsi, la prévention est à présent indispensable pour préparer les seniors à rester vigilants quant à leur qualité de vie au sein de leur domicile. Dans ce contexte, le CCAS de Schoelcher a décidé en 2017 de mettre en place l'action intitulée « ATELIERS HABITAT - ERGO » dans le cadre du dispositif « Diagnostic de l'habitat des seniors » avec un ergothérapeute. En effet, l'habitat de la personne âgée est souvent vétuste et mal adapté à sa dépendance progressive. L'adaptation de l'habitat et du cadre de vie participe à une politique de prévention. Le logement doit permettre d'accomplir les gestes de la vie quotidienne de manière autonome et dans de conditions sécurisées. Les dispositifs d'aide et les outils de financement des travaux d'adaptation, en particulier pour les personnes âgées à très faibles revenus, doivent être développés dans un souci de maintien à domicile le plus longtemps possible.

UN BESOIN RÉEL ET VITAL

Le CCAS, reçoit régulièrement des demandes d'Aide à l'Amélioration à l'Habitat provenant des personnes âgées. Ces demandes entrent directement dans le dispositif. En qualité d'instructeur pour le compte de la collectivité des dossiers d'aide légale, (APA, portage de repas, Aide-Ménagère) le CCAS établit des liens dans le cadre des entretiens d'évaluation sociale avec le cadre de vie et l'habitat des familles (repérage des situations de vulnérabilité et/ou à risque).

Dans un premier temps, des réunions collectives d'informations et des conférences « prévention » ont été mises en place autour de la thématique de l'habitat et du cadre de vie des personnes âgées. Un questionnaire d'évaluation concernant les besoins des seniors leur a été distribué. Les personnes âgées ont eu à cette occasion la possibilité de s'inscrire dans le dispositif « DIAGNOSTIC HABITAT ERGO » du CCAS. Une liste des personnes âgées à visiter par le CCAS a également été établie avec l'aide d'un travailleur social et de l'ergothérapeute.

L'ERGOTHÉRAPEUTE, UN ACTEUR CLÉ

L'ergothérapeute a pour missions d'évaluer le degré d'autonomie des seniors pour élaborer un diagnostic ; d'appréhender les risques de chutes au domicile ; d'évaluer l'environnement (social, matériel et architectural) ; d'améliorer les conditions de maintien à domicile des personnes âgées en réduisant les situations de handicap ; d'analyser les besoins d'adaptation, les habitudes de vie et l'environnement; de préconiser, concevoir, organiser, réaliser et adapter des aides techniques et humaines; d'apporter des modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration et l'autonomie de la personne âgée dans son milieu de vie ; de réaliser et rédiger les bilans cliniques des personnes âgées et/ou handicapées en vue d'introduire une demande d'aide financière auprès d'organismes compétents en collaboration avec travailleurs sociaux du CCAS ; d'évaluer et assurer le suivi de la qualité et l'efficacité des appareillages, des aides techniques et technologiques.



UNE ÉVALUATION ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les visites à domicile se déroulent en présence de l'ergothérapeute, d'un travailleur social et d'un technicien de l'habitat afin de réaliser un diagnostic global (risques de chute au domicile - accessibilité...) et d'évaluer l'environnement (social, matériel et architectural). A l'issue du rendez-vous, un bilan est rédigé. Ce dernier inclut notamment des préconisations de travaux et de matériels de prévention (barre d'appui, rehausseur de toilette, rampe, etc..). Ensuite, un rapport technique final est réalisé en vue d'introduire une demande d'aide financière auprès d'organismes compétents. Un accompagnement administratif et social est prévu pour aider les familles en vue de l'introduction des demandes de subventions. De plus, les médecins traitants sont mis en relation pour délivrer les ordonnances des matériaux spécialisés. Une fois les aides financières obtenues (CCAS - CGSS - CTM et autres financeurs comme les mutuelles) les chantiers de rénovation peuvent démarrer. La majorité des chantiers sont menés par des opérateurs agréés, les autres par des artisans, en fonction de la taille du chantier. Enfin, une contre-visite est réalisée par l'ergothérapeute sur les chantiers déjà engagés.

UNE INITIATIVE CONCRÈTE ET PÉRENNE

Le dispositif est pérenne et est consolidé par le biais d'une convention de prestation de service avec une ergothérapeute libérale (reconduction de la seconde convention en cours). Les visites de l'ergothérapeute se font selon les demandes. De mars 2017 à avril 2018, il y a eu 40 visites pour 50 seniors inscrits de la ville.

Compte tenu de l'accroissement de la demande, cette action est susceptible d'être reconduite sur plusieurs années, dans une perspective de partenariat avec d'autres opérateurs sociaux. Des conférences sont programmées pour susciter l'intérêt des seniors sur les thématiques liées au maintien à domicile.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Schoelcher, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com